

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2025

S2TMD

Culture et Sciences Chorégraphiques

ÉPREUVE DU MARDI 9 SEPTEMBRE 2025

Durée de l'épreuve : **4 heures**

*L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.
Aucun document n'est autorisé.*

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.

Première partie : analyse chorégraphique (sur 10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

À partir de l'extrait vidéo qui sera diffusé à trois reprises, la première fois en début de l'épreuve, la deuxième 15 minutes après la première diffusion et la troisième 30 minutes avant la fin de l'épreuve, vous répondrez aux cinq questions suivantes (chaque question est notée sur 2 points) :

Dans vos réponses vous ne vous limiterez pas à une simple description, mais vous pouvez exprimer des ressentis et émettre des hypothèses.

1. Relever les principales caractéristiques formelles de l'œuvre chorégraphique : structure de la distribution, éléments scénographiques, parti pris d'éclairages et environnement visuel.
2. Analyser le rapport à la musique ou à l'univers sonore.
3. Identifier la structure chorégraphique et les principes de composition mis en œuvre.
4. Caractériser les matériaux dansés.
5. Rassembler les éléments d'identification mis au jour, permettant de situer l'œuvre dans le temps et de l'attribuer à un courant particulier voire à un auteur précis.

Deuxième partie : histoire de l'art chorégraphique (sur 10 points)

Durée indicative de cette partie d'épreuve : 2 heures.

Le candidat traite l'un des deux sujets au choix.

Sujet 1

« Mes premières expériences dans un théâtre traditionnel m'ont convaincu que nous ne pouvions faire de spectacles qu'en plein air, ou suivant le temps, dans un hall simplement recouvert, sans proscenium, ni scène, ni décor, ni coulisse ».

Rudolf von LABAN, cité par Isabelle Launay, *À la recherche d'une danse moderne*, 1996.

En vous appuyant sur cette citation et votre expérience personnelle, à partir d'exemples de chorégraphes et d'œuvres, plus particulièrement après 1950, vous montrerez comment le spectacle chorégraphique, en se déplaçant de la scène théâtrale vers de nouveaux espaces scéniques, s'est réinventé.

N.B : le proscenium est l'avant-scène d'un théâtre.

Sujet 2

Alvin Nikolais

1. Rappelez les étapes essentielles de la formation et de la carrière de ce chorégraphe. (3 points)
2. Quelle est sa conception de la danse ? Dégagez les facteurs qui ont pu contribuer à forger cette vision singulière. (3 points)
3. Quelle est l'influence de Nikolais dans le paysage artistique d'aujourd'hui ? (4 points)